

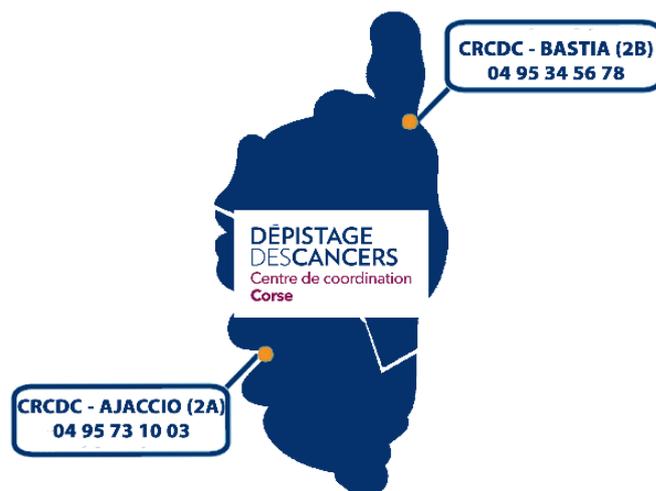
NOUVELLE APPLICATION : TousPourleDepistage

Déploiement de l'accès aux dépistages organisés en Corse

Le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers - Corse, association type Loi 1901, financé par l'ARS de Corse, l'Assurance Maladie, la MSA et la Collectivité de Corse a pour mission de mettre en œuvre, sur tout le territoire Corse, les programmes nationaux de dépistage organisé du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus suivant les directives des plans cancers depuis 2003.

Ce centre organise également la consultation pour le risque aggravé du cancer en lien avec l'IPC.

Présidée par le Docteur Joseph ORABONA, l'association compte 7 salariés.



Le CRCDC-Corse et ses partenaires régionaux déploient diverses actions tout au long de l'année en délivrant une information claire et loyale pour lever les freins et pour mobiliser toute la population cible à se faire dépister.

Suite à l'arrêté du 1^{er} octobre, modifiant l'arrêté du 29 septembre 2006 relatif aux programmes de dépistage des cancers et portant sur la commande en ligne de kit de dépistage du cancer colorectal et pour faire face à la situation sanitaire actuelle, le Centre Régional de Coordination du Dépistage Organisé Corse a été très réactif et a mis au point une nouvelle application : TousPourleDépistage.

Il est désormais possible de commander ses invitations pour les trois dépistages organisés ainsi que son test de dépistage du cancer colorectal soit :

- Sur l'application : TousPourleDepistage
- Sur notre site : www.depistage-cancer-corse.fr
- Par téléphone au 04 95 73 10 03

Nos partenaires financiers



Application TousPourleDepistage



Le projet de l'application « TousPourleDepistage » est né à l'initiative du CRCDC-CORSE et suite au constat d'une baisse de la participation aux dépistages organisés à cause de la crise sanitaire actuelle.

« Les gens tardent à se faire dépister ! »

Docteur Franck LE DUFF, médecin directeur du Centre Régional de Coordination du dépistage des Cancer en Corse : "Suite au confinement, on voit un peu plus apparaître des cancers qui sont un peu plus gros, un peu plus évolués que l'année dernière. Donc on sent bien que les gens tardent à se faire dépister", ce qui risque d'avoir de lourdes conséquences sur la prise en charge de ces cancers.

Il rappelle l'importance de détecter tôt les maladies graves : " c'est plus de chances de guérison et des risques de complications moins importants".

L'objectif de cette application est d'être toujours innovant, d'élargir le public en termes de communication et de rendre plus accessible le dépistage organisé à la population Corse.



Cette application permet de vérifier si vous êtes bien concerné(e) s par les dépistages organisés et ainsi de pouvoir faire une demande d'invitation, document permettant la prise en charge pour les trois dépistages mis en œuvre sur tout le territoire Corse conformément aux directives nationales. Elle permet également de commander son kit de dépistage du cancer colorectal, test à effectuer chez soi.

Pour ceux qui n'ont pas encore réalisé leur dépistage dans le cadre du dépistage organisé, elle permet également de pouvoir faire sa demande pour réaliser son dépistage au bon moment et ainsi bénéficier des avantages de ce dernier.



Les dépistages organisés permettent une analyse plus complète des examens effectués.

"La grande différence pour le dépistage du cancer du sein, entre un dépistage individuel (ordonnance d'un médecin) et un dépistage organisé (invitation du CRCDC-CORSE) c'est que la mammographie est étudiée une seule fois par un spécialiste alors qu'avec un dépistage organisé, une seconde lecture est réalisée. Cela permet de détecter entre 3 et 10 % de cancers du sein qui seraient passés à l'as avec une lecture unique", alerte Franck Le Duff.

Les dépistages organisés des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie et bénéficient d'un suivi rapproché.

Pour rappel, sont concernés par les dépistages organisés :

Du cancer colorectal : tous les hommes et toutes les femmes de 50 à 74 ans

Du cancer du sein : toutes les femmes de 50 à 74 ans

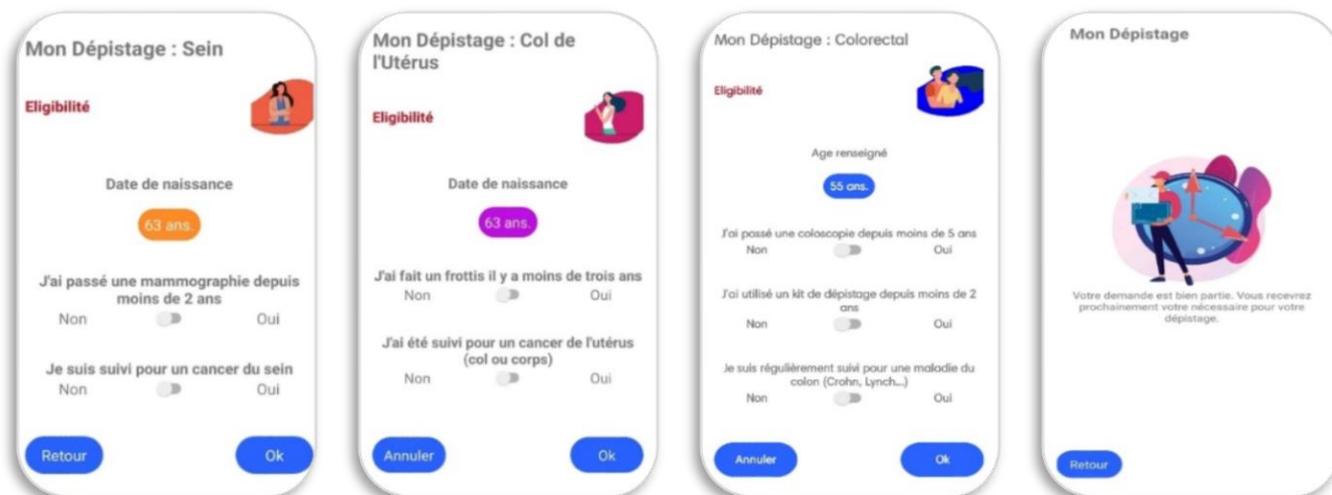
Du cancer du col de l'utérus : toutes les femmes de 25 à 65 ans

Cette application proposée aux autres structures régionales présentes sur le territoire français rencontre déjà un vif succès, adhésion des CRCDC Ile de France, Occitanie, Bretagne, et Provence Alpes Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine. De plus, elle a obtenu le soutien de la Ligue nationale contre le cancer.

Cette application ne remplace pas le suivi régulier chez son médecin traitant, elle propose seulement des conseils pour prendre soin de sa santé.

Comment faire pour bénéficier de cette nouvelle application ?

Télécharger TousPourleDepistage directement sur votre téléphone à partir de Google Play Store ou Apple Store (sans espace, sans tiret, sans accent).



Savoir, c'est pouvoir agir !

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Corse

Dépistage Organisé du Cancer Colorectal



2ème cancer le plus meurtrier, le cancer colorectal est chaque année responsable de plus de **17 000 décès**. En 2018, ce sont plus de **43 000 femmes et hommes** pour lesquels un cancer colorectal a été détecté. L'incidence et la mortalité de ce cancer pourraient diminuer avec l'augmentation de la participation au programme national de dépistage.

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux **femmes et aux hommes de 50 à 74 ans tous les 2 ans**, dont le niveau de risque est considéré comme « moyen ».

Dépistage Organisé du Cancer du Sein



Le cancer du sein se situe au 1^{er} rang des nouveaux cancers chez la femme avec près de **55 000 nouveaux cas** et **12 000 décès** par an. On sait, aujourd'hui, qu'une femme sur huit, risque de développer un cancer du sein, c'est pourquoi une grande campagne de dépistage prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie est organisée en France depuis 2004.

Tous les deux ans, les **femmes de 50 à 74 ans** sont donc invitées à passer une mammographie complétée par un examen clinique afin de déceler les éventuelles traces d'un cancer.

Le dépistage organisé permet aussi une **double lecture des clichés** par un second radiologue (un deuxième avis).

Dépistage Organisé du Cancer du Col de l'utérus



Chaque année, en France, 35 000 lésions précancéreuses, **3 000 nouveaux cas de cancers** du col de l'utérus sont découverts et **plus de 1 000 femmes en meurent**.

Toutes les **femmes de 25 à 65 ans**, sont invitées à réaliser un test de dépistage, qu'elles soient **vaccinées ou non contre les HPV**.

Le principe du dépistage organisé repose sur les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) :

- Entre 25 et 30 ans, sur la réalisation d'un examen cytologique : séquence de deux examens cytologiques à 1 an d'intervalle, puis à 3 ans si le résultat des deux premiers est normal. Dans ce cadre, l'examen cytologique à partir d'un prélèvement en milieu liquide est recommandé ;
- À partir de 30 ans et jusque 65 ans, sur la réalisation d'un test HPV-HR : 3 ans après le dernier examen cytologique dont le résultat était normal ou dès 30 ans en l'absence d'examen cytologique antérieur. Le rythme entre deux dépistages par test HPV-HR est de 5 ans, dès lors que le résultat du test est négatif.

Le dépistage organisé en pratique

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Corse

Dépistage Organisé du Cancer Colorectal

Invitation par courrier **tous les 2 ans des hommes et des femmes âgées de 50 à 74 ans** à retirer un test de dépistage chez leur médecin traitant.

Si toutefois vous n'avez pas reçu cette invitation, vous pouvez contacter le CRCDC-CORSE au : 04 95 73 10 03.

Dans ce dispositif, le médecin traitant est l'interlocuteur privilégié. C'est lui qui détermine si ce test est approprié en fonction des antécédents de son patient.

Il évalue votre niveau de risque, vous remet si nécessaire le test immunologique de recherche de sang occulte dans les selles, et vous en explique les modalités.

En cas de test positif, il vous oriente vers le gastroentérologue et assure la coordination de la prise en charge.

Le test vise à déceler la présence de sang occulte (caché) dans les selles. Certains polypes et cancers provoquent, en effet, des saignements souvent minimes au début et imperceptibles à l'œil nu.

Ce test, simple et rapide, est à faire chez vous. Il permet de prélever un échantillon de selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique. Vous l'envoyez gratuitement par la poste, pour analyse, dans l'enveloppe T fournie avec le test.

Le centre de lecture vous transmet en retour les résultats du test, ainsi qu'à votre médecin traitant et au CRCDC.

Le test et son analyse sont pris en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie, sans avance de frais de votre part.

Dépistage Organisé du Cancer du Sein

Les **femmes âgées de 50 à 74 ans**, sont invitées à faire une mammographie **tous les deux ans**, sans avance de frais.

Ce dépistage consiste à réaliser un examen radiologique (mammographie) et clinique (palpation des seins).

Le dépistage organisé permet aussi de bénéficier d'une **double lecture des clichés** par un second radiologue (un deuxième avis).

Des moyens efficaces permettant de découvrir d'éventuelles anomalies ou tumeurs le plus tôt possible, ce qui facilite les traitements et améliore beaucoup les chances de guérison.

Toutes les personnes inscrites dans les fichiers des caisses de sécurité sociale reçoivent automatiquement une invitation (qui fait office d'ordonnance) tous les deux ans à partir de 50 ans.

Si toutefois vous n'avez pas reçu cette invitation, vous pouvez contacter le CRCDC-CORSE au : 04 95 34 56 78.

La mammographie de dépistage ainsi que la deuxième lecture des clichés sont prises en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Dépistage Organisé du Cancer du Col de l'utérus

Ce programme s'adresse à toutes les **femmes asymptomatiques âgées de 25 à 65 ans** qui n'ont pas réalisé de test de dépistage durant les 3 dernières années, qu'elles soient vaccinées ou non contre les HPV et qu'elles soient enceintes ou non.

Elles sont invitées par courrier à se rendre chez un médecin généraliste, un gynécologue, une sage-femme, le centre de PMI et certains laboratoires d'analyse de biologie médicale, sur rendez-vous, pour effectuer cet examen.

Lors de la consultation, le médecin interroge la patiente notamment sur ses antécédents, son suivi gynécologique et les facteurs de risque. Il réalise par ailleurs un examen clinique qui consiste en un examen gynécologique (examen au spéculum, touchers vaginal et rectal) et un examen de l'abdomen et des aires ganglionnaires.

Le test de dépistage repose sur l'analyse de cellules prélevées au niveau du col de l'utérus. Il permet de détecter au plus tôt des cellules anormales du col de l'utérus.

La présence de cellules anormales ne signifie pas qu'il s'agit d'un cancer. Il est nécessaire d'effectuer des examens complémentaires pour préciser la nature de ces anomalies.

Si toutefois vous n'avez pas reçu cette invitation, vous pouvez contacter le CRCDC-CORSE au : 04 95 73 45 50.

Ce dépistage est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

Le dépistage constitue l'une des armes les plus efficaces contre le cancer !

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Corse

AVANTAGES DU DÉPISTAGE ORGANISÉ

La régularité

Une lettre d'invitation personnalisée est adressée automatiquement à chaque bénéficiaire. La lettre d'invitation est accompagnée d'un questionnaire d'éligibilité à remplir en cas de non-participation à la campagne.

En cas de perte de cette lettre, il est possible d'en demander une nouvelle en contactant le Centre au 04 95 34 56 78.

L'efficacité

Un dépistage régulier permet de détecter une anomalie le plus tôt possible.

Le plus du dépistage organisé

Pour le dépistage du cancer colorectal : Un test pratique à réaliser chez soi et rapide étant donné qu'il nécessite qu'un seul prélèvement.

Pour le dépistage du cancer du sein : La double lecture, Les mammographies normales ou bénignes sont systématiquement relues et interprétées une deuxième fois par un second radiologue, Cette double lecture permet de détecter 8 % à 10 % des cancers. La double lecture représente une sécurité supplémentaire pour chaque femme.

La guérison

Le dépistage peut sauver des vies étant donné qu'il peut détecter à temps une lésion cancéreuse à un stade précoce.

L'assurance qualité

Le dépistage du cancer colorectal a bénéficié d'une avancée majeure avec le lancement, en mai 2015, du test immunologique de recherche de sang dans les selles (OC-Sensor) beaucoup plus performant (90% de sensibilité), plus simple avec un seul prélèvement.

Le test OC-Sensor remplace une coloscopie en première intention.

Pour le dépistage du cancer du sein : Chaque mammographe est contrôlé tous les 6 mois par une société spécialisée, qui valide ou non l'utilisation de ce matériel.

Ce contrôle est obligatoire pour tous les appareils. En cas de dysfonctionnement, le matériel ne sera réutilisé qu'après réparation et un nouveau contrôle sera programmé, donnant lieu à un certificat de validité.

Les médecins radiologues ainsi que leur personnel manipulateur ont une formation spécifique, obligatoire pour intégrer la campagne du dépistage organisé.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus a pour objectifs de réduire le nombre de cancers du col de l'utérus et la mortalité liée à ce cancer, et d'améliorer l'information ainsi que la qualité de suivi ou des soins. Il garantit à chaque femme un égal accès au dépistage du cancer du col de l'utérus sur l'ensemble du territoire et un niveau de qualité élevé.

Il s'appuie sur les professionnels de santé assurant le suivi gynécologique des femmes concernées, principalement les gynécologues, les médecins traitants et les sages-femmes.

La gratuité

Les tests de dépistage organisé et leurs lectures sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

POURQUOI SE FAIRE DÉPISTER ?

Le pronostic est étroitement lié au stade de développement du cancer : plus le cancer est petit et circonscrit, plus le traitement est simple et plus les chances de guérison sont grandes.

Détekté tôt, un cancer se guérit dans 9 cas sur 10,

C'est pourquoi il faut agir toujours plus, pour mieux dépister, mieux diagnostiquer, mieux traiter.



e-cancer.fr

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Corse

www.crcdc-corse.fr

 @CRCDCCORSE

Franck LE DUFF

Médecin directeur
04 95 34 56 78

Franck.leduff@crcdc-corse.fr

Elodie CALENDINI

Chargée de communication
07 76 34 98 27 - 04 95 34 56 78
elodie.calendini@crcdc-corse.fr